INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE VAL DE LOIRE

Campagne 2017 de recrutement
D'ATTACHÉS TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Informations générales sur les ATER :
Décret 93-960 du 21 juillet 1993 modifiant le décret n° 88-654 du 7 mai 1988
Décret 2001-126 du 6 février 2001
http://www.education.gouv.fr/cid1217/les-attaches-temporaires.html

Campagne ouverte via l'application informatique ministérielle ALTAÏR/GALAXIE
https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement.htm

Deux postes sont susceptible d'être vacant dans la section suivante :

27 – Informatique – Campus de Blois – campagne du 14 juin au 5 juillet 2017
ou
27 – Informatique – Campus de Bourges – campagne du 14 juin au 5 juillet 2017

Les dossiers de candidature parviendront uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :
drh.concours@listes.insa-cvl.fr

▲ Remarques importantes ▲

Les candidats doivent établir un dossier en autant d'exemplaires que de disciplines demandées, par section CNU.
Les ATER déjà en poste qui souhaitent un renouvellement doivent constituer un nouveau dossier de candidature.
La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques adressera aux candidats un accusé de réception du dossier via ALTAÏR.
Aucun document ne sera accepté après la clôture des inscriptions.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques
par mail : drh.concours@listes.insa-cvl.fr ou au 02.48.48.40.10